

 La campagne 2026-2027 sera prochainement lancée.

Vous avez une question ?

Questions fréquemment posées

Jeunes et parents

Structures sportives

Le pass Sport

Qu'est-ce que le pass Sport ?

Le pass Sport est une aide financière permettant aux jeunes éligibles de financer tout ou partie de leur inscription sportive. Objectif : leur permettre d'accéder durablement à une activité physique encadrée, au sein d'un environnement structurant, éducatif et sécurisé.

Le pass Sport peut être utilisé dans plus de 85 000 clubs et salles de sport partenaires.

Renseignez-vous auprès du club, de l'association sportive ou de la salle de sport de votre choix pour savoir s'ils acceptent le pass Sport.

Le pass Sport est une aide individuelle, non transférable, indivisible et à usage unique.

Mis à jour le : 16/07/2026

Où utiliser mon pass Sport ?

Le pass Sport peut être utilisé dans plus de 85 000 clubs et salles de sport partout en France. Vous pouvez consulter une liste indicative des établissements.

Si le club qui vous intéresse ne figure pas sur la liste, il est possible qu'il soit partenaire mais non référencé. N'hésitez pas à vérifier directement auprès du club.

Mis à jour le : 16/07/2026

Puis-je utiliser mon pass Sport pour une autre personne ?



Non ! Le pass Sport est une aide individuelle, non transférable, indivisible et à usage unique.

Seul le bénéficiaire peut l'utiliser.

Mis à jour le : 16/07/2026

Je suis en situation de handicap. Où puis-je trouver une structure para-accueillante ?



En consultant la liste des structures sportives, vous pourrez rechercher une structure qui propose des activités adaptées aux jeunes en situation de handicap.

Cependant, selon le degré de handicap, le club peut manquer de matériel ou d'encadrement nécessaire pour assurer une pratique en toute sécurité. Une fois le club trouvé, prenez contact préalablement avec lui pour vérifier sa capacité à vous accueillir dans les meilleures conditions.

Nous vous conseillons de prendre contact avec les ligues régionales. Elles pourront vous renseigner pour trouver votre sport :

- handisport (handicaps physiques, moteurs, sensoriels) :
<https://www.handisport.org>
- ou du sport adapté (handicap mental, psychique) :
<https://sportadapte.fr>

Voici également 2 liens vers des sites utiles :

- <https://www.handiguide.sports.gouv.fr/>
- <https://trouvetonparasport.france-paralympique.fr/>

Mis à jour le : 16/07/2026

Le pass Sport n'est pas destiné à financer des stages ou séances de découverte.

Son objectif est de soutenir une pratique durable au sein des structures sportives.

Mis à jour le : 16/07/2026

Vous ne trouvez pas de réponse satisfaisante ?

Contactez-nous directement par e-mail pour que nous puissions trouver une solution.

 [Nous contacter par mail](#)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



[Instagram](#)



[TikTok](#)